

Montrouge, le 8 septembre 2016

Le Mouvement autonome de Parents d'élèves de l'UNAAPE communique sur la rentrée 2016-2017 : Mise en application des nouveaux programmes à l'école et au collège.

L'UNAAPE, troisième organisation nationale de parents d'élèves de l'enseignement public, porte-parole du Mouvement autonome, apporte au quotidien avec l'ensemble de ses élus une contribution réaliste à la refondation de l'école.

L'UNAAPE est consciente que le bilan de la refondation ne peut être encore fait que de façon très parcellaire. En ce qui concerne **les rythmes scolaires**, ce qui apparaît positif c'est l'allongement de la matinée d'enseignement.

La mise en place des **activités périscolaires** continue de montrer que les **inégalités sociales et territoriales** restent très prégnantes sur l'ensemble du territoire, même si nous constatons une volonté et une forte implication des communes à améliorer ce qui se faisait auparavant.

Le regroupement des écoles rurales oblige de plus en plus d'enfants à des temps de trajet incompatibles avec leur jeune âge, les structures des écoles péri-urbaines, voire urbaines qui se mettent en place avec une seule direction de la maternelle au CM2, nous invitent à nous poser la question récurrente de la place laissée à l'école maternelle dans sa spécificité et dans son originalité au sein du système scolaire.

Le ministère n'ayant pas retenu la demande des syndicats d'enseignants d'un moratoire pour la mise en application de **la réforme du collège**, l'UNAAPE souhaite que les nouvelles mesures pédagogiques annoncées pour le collège se mettent en place aussi sereinement que possible. Le Mouvement autonome renouvelle sa confiance dans le corps enseignant pour que les élèves ne soient pas pénalisés par sa mise en application.

Le Mouvement autonome maintient sur cette réforme les réserves qui ont été faites et transmises à Madame la ministre de l'Éducation nationale durant la concertation et qui lui ont été renouvelées lors de l'entretien que **l'UNAAPE a eu le 12 juillet 2016 à son cabinet**. En particulier sur **l'équité territoriale** de la carte scolaire des classes européennes bi-langues qui ne semble pas respectée, ainsi que sur le dispositif de l'intégration des enfants porteurs de handicap.

Le ministère veut revoir **l'architecture des études au lycée** mise en place il y a cinq ans, le Mouvement autonome ne souhaite pas une refonte de plus pour le lycée mais une analyse objective du fonctionnement des études au lycée, dans un souci d'amélioration et de continuité.

Sophie Fontaine, *Présidente*



Sophie FONTAINE Présidente/secretariat@unaape.asso.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61 - Site : <http://www.unaape.asso.fr>

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987. Reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.